



## Hydrophob SB

**Produit d'hydrophobisation à base de résine de silicone, avec solvants, pour la régulation de l'humidité dans les supports minéraux absorbants**

### I. Description du matériau

Imprégnation hydrofuge spéciale pour les maçonneries apparentes et tous les supports minéraux absorbants. L'imprégnation transparente après séchage pénètre profondément dans le support sans en modifier l'aspect visuel. La perméabilité à la vapeur d'eau reste quasi inchangée. Hydrophob SB assure une consolidation des surfaces friables ou abîmées par les intempéries.

Le produit ne peut être utilisé que sur des supports minéraux ou à base de silicate absorbants et des crépis inorganiques. L'action dépend de la construction du bâtiment, des conditions environnantes et est limitée dans le temps.

### Description du matériau

|   |  |
|---|--|
| Type de matériau                          | Agent d'hydrophobisation avec solvants   |
| Teintes                                   | Incolore   |
| Nuançage                                  | Le produit ne doit pas être nuancé   |
| Densité                                   | 0,8 kg/l (valeur moyenne)  |
| Brillance                                 | Mat  |
| Composition (conformément à VdL)          | Résine de silicone, essence  |
| Code produit pour peintures et vernis     | M-GF 03  |
| Emballages                                | 10 l   |
| Prescriptions de stockage et de transport | UN : 1263 PEINTURE<br>Le stockage se fait conformément aux prescriptions locales. Stocker à l'abri de la chaleur et de la lumière directe du soleil. Observer les indications sur l'étiquette. |

### Marquage de danger



Danger. Contient du naphta lourd (pétrole), hydrotraité. Liquide et vapeurs inflammables. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Éviter



## Description du matériau (suite)

|                                 |  |
|---------------------------------|--|
|                                 | <p>tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. N CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Tenir au frais. Eliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales/nationales.</p> |
| <b>Informations importantes</b> | <p>Les traitements tels que le ponçage, le brûlage etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage humide devra être utilisé, si possible. Travailler dans des zones bien ventilées. Porter un équipement de protection personnel adéquat.</p>                                     |

### II. Informations sur la mise en œuvre

Tous les revêtements, ainsi que les travaux préalables nécessaires, doivent être définis en fonction du bâtiment, cela signifie qu'ils doivent être adaptés à son état et aux exigences auxquelles il est confronté. Voir également le VOB (cahier des charges pour l'octroi des travaux du bâtiment), partie C, et la norme DIN 18363, alinéa 3, Travaux de peinture et de vernissage.

## Informations sur la mise en œuvre

|   |   |
|---|---|
| <b>Application</b>  | Au pinceau. Tremper jusqu'à saturation. Ne pas utiliser des outils avec des soies en PVC.   |
| <b>Diluant</b>  | Appliquer non dilué   |
| <b>Température de mise en œuvre</b>                                   | Pendant le temps de mise en œuvre et de séchage, la température (du support et de l'air) ne doit pas être inférieure à +5°C et ne doit pas dépasser 30°C, l'humidité relative de l'air ne doit pas dépasser 70 %. |
| <b>Temps de séchage (à 23°C et 50 % d'humidité relative de l'air)</b> | Hors pluie après 1 heure env., durci à fond après 2 à 3 jours.  |
| <b>Consommation</b>   | De 300 ml jusqu'à 1 l/m <sup>2</sup> et par couche, selon le type et le pouvoir absorbant du support.   |
| <b>Nettoyage des outils</b>   | Immédiatement après utilisation avec Sangajol 5063  |
| <b>Stockage</b>   | Env. 2 ans dans l'emballage d'origine non ouvert ; dans un endroit sec et frais, mais à l'abri du gel   |

### III. Variantes de revêtements

Les variantes de revêtements, ainsi que les supports mentionnés, sont des exemples possibles. En raison des nombreuses conditions entrant en ligne de compte pour un bâtiment, il est nécessaire de vérifier de manière professionnelle leurs aptitudes.

## Variantes de revêtements

### PRÉPARATION DU SUPPORT

#### Exigences générales concernant le support

Le support doit être solide, propre, stable, sec et exempt d'efflorescences, de champignons, de couches farineuses, de couches de calamine et d'agents séparateurs.

Le produit n'est pas adapté pour les revêtements vernis, les matières plastiques, le bois, les supports humides avec eau stagnante, les crépis de plâtre et tous les autres supports non minéraux. Toute humidification à l'arrière due à des fissures, des joints, des pores grossiers, etc., doit être exclue.

Ne pas appliquer par vent fort, lors d'un rayonnement solaire direct ou sur des surfaces chaudes. Jusqu'à un séchage complet, protéger le revêtement de la pluie, d'une humidité de l'air extrême (humidité causée par le brouillard) et du gel.

## Variantes de revêtements (suite)

**Préparations générales du support** Nettoyer le support, enlever les saletés, la suie et les éléments farinants. Réparer les zones défectueuses, les trous et les dégradations avec un matériau adapté. Fluater, le cas échéant, les surfaces enduites existantes.

Protéger, en les couvrant, toutes les surfaces environnantes à ne pas imprégner, telles que le verre, la céramique, le métal, les vernis, etc.

### COUCHE DE FOND

**Crépis de ciment allongé et crépis au mortier de ciment CS II, CS III et CS IV** Le support doit être exempt d'altérations et d'inclusions pouvant entraîner une décoloration, ne doit présenter aucune fissure, il doit être sec et exempt de sels et d'efflorescences.

(P II et P III)

**Briques silicocalcaires (uniquement les briques apparentes résistant au gel)** La maçonnerie en briques silicocalcaires doit être exempte d'altérations et d'inclusions pouvant entraîner une décoloration. Les joints des murs ne doivent présenter aucune fissure, doivent être secs, résistants et exempts de sels et d'efflorescences. Le revêtement ne doit être appliqué, au plus tôt, que trois mois après la finition de la maçonnerie apparente.

Observer la fiche technique du BFS n° 2.

**Maçonnerie en briques apparentes (uniquement les clinkers et les briques apparentes résistant au gel)** La maçonnerie doit être exempte d'altérations et d'inclusions pouvant entraîner une décoloration. Les joints des murs ne doivent présenter aucune fissure, doivent être secs, résistants et exempts de sels et d'efflorescences.

Observer la fiche technique du BFS n° 13.

### COUCHE DE FINITION

**Pour tous les supports mentionnés ci-dessus** Deux à trois couches épaisses et régulières avec Hydrophob SB humide sur humide jusqu'à saturation totale du support.

Remarque : appliquer Hydrophob SB sur la façade de bas en haut.

\* Veuillez consulter la fiche technique correspondante

#### 1.207 Hydrophob SB

Revêtements de façades  
Fonds

#### Informations sur le recyclage

Amener au centre de recyclage uniquement des emballages entièrement vides. Rappor-ter les restes de matériaux dans un lieu de collecte pour anciennes peintures.

Toutes les informations sont conformes à l'état actuel de la technique. Nous ne prétendons pas à l'exhaustivité des variantes de revêtements décrites, celles-ci doivent être considérées comme des exemples possibles. En raison de la multitude de supports et des nombreuses conditions relatives à un bâtiment, l'acheteur / l'utilisateur n'est pas dispensé de vérifier comme il se doit, et sous sa propre responsabilité, l'aptitude de nos matériaux pour l'utilisation prévue et pour les conditions précises relatives au bâtiment correspondant. Pour le reste, les conditions générales de vente s'appliquent.

Édition: décembre 2015

Ce document perdra sa validité à la sortie d'une prochaine édition.



Akzo Nobel Coatings AG  
Industriestrasse 17a  
CH-6203 Sempach Station  
Téléphone : 041 469 67 00  
Fax : 041 469 67 01  
E-mail : info@herbol.ch  
www.herbol.ch



[www.herbol.ch](http://www.herbol.ch)